



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – deux, le 11 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 04 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Michel JEANNIN, Marijane GEISSLER, Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Patrick GUIGNIER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Nathalie COLONEL, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Sandrine BOSCARO, Valérie ESCOFFIER

Excusés : André VIALLET, pouvoir donné à Michel JEANNIN  
Valérie ESCOFFIER a quitté la séance après la délibération n° 07.

Nombre de suffrages exprimés : 14                      Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0

### **Délibération n° D\_09\_11072022**

#### **Objet : Modification du tableau des effectifs au 01/09/2022**

Monsieur le Maire indique que suite à la demande d'un agent de réduire son temps de travail pour la rentrée scolaire 2022, il est nécessaire de modifier le temps de travail d'un poste d'animatrice périscolaire à temps non-complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 comme suit :

- Réduction des heures hebdomadaires annualisées de 19.16 heures à 16.01 heures suite à la demande exprimée par l'intéressée de ne plus assurer les heures d'accompagnement du bus du soir initialement prévues à son emploi du temps

Monsieur le Maire précise que cette modification se fait uniquement suite à l'accord express de l'agent concerné.

#### **Après avoir délibéré, le Conseil municipal,**

Approuve la modification du temps de travail d'1 poste d'animatrice périscolaires de 19.16/35ème à 16.01/35ème à compter du 1er septembre 2022

Autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs qui sera annexé à la présente délibération.

Maire,  
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication sur le site internet  
de la commune [www.susville.fr](http://www.susville.fr)  
le 12 juillet 2022.  
Le Maire, Emile BUCH.*

